

# Bouclage Population active - Emploi - Chômage

Bernard ERNST

Division "Emploi"

*Avec 260 000 créations nettes d'emploi total et un chômage au sens du BIT qui se serait accru de 39 000, le bilan actuel de l'année 1994 fait apparaître une augmentation de la population active observée très supérieure à celle de la population active potentielle. Pour expliquer cet écart techniquement qualifié de défaut de bouclage, deux hypothèses non exclusives peuvent être avancées. Selon la première, le marché du travail aurait connu en 1994 une flexion conjoncturelle du taux d'activité : les arrières sur le marché du travail auraient été stimulées par la reprise. Selon la seconde, la fragilité des indicateurs utilisés dans un contexte de retournement conjoncturel serait en cause. L'expérience du dernier cycle conjoncturel a notamment montré que l'évolution des DEFM (utilisée pour actualiser les statistiques du chômage) a tendance à amortir les évolutions conjoncturelles du chômage dont le niveau serait donc actuellement surestimé. Cette seconde hypothèse apparaît la plus probable.*

**F**orte augmentation de l'emploi total<sup>(1)</sup> (+260 000 en glissement annuel) et faible accroissement du chômage au sens du BIT (+39 000 en glissement annuel), tel est le bilan de l'année 1994 présenté dans cette Note de conjoncture, compte tenu des informations disponibles les plus récentes. Cette évolution observée est supérieure d'environ 110 000 à l'évolution potentielle de la population active (Cf. tableau ci-dessous). S'agit-il d'un phénomène réel de flexion de l'offre de travail ou d'un problème de mesure des différentes composantes de la population active ? La réponse à cette question conditionne non seulement le regard que l'on peut porter sur l'année 1994, mais aussi la prévision d'évolution du chômage au cours du premier semestre de 1995.

Par définition, la population active comprend les personnes résidentes en France métropolitaine qui ont un emploi ou se trouvent au chômage. Elle inclut également les militaires du contingent. Deux approches permettent d'en mesurer l'évolution.

La première approche, dite **observée** ou **ex post**, consiste à estimer la population active en additionnant le niveau de chacune de ses trois composantes : l'emploi, le chômage et le contingent. L'emploi total comprend les salariés des secteurs mar-

chands non agricoles dont les estimations trimestrielles sont actuellement fondées sur l'enquête trimestrielle ACEMO (Activité et Conditions d'Emploi de la Main d'Oeuvre) du ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Les résultats bruts de cette enquête – qui portent sur un échantillon d'établissements de plus de 10 salariés – font d'abord l'objet de corrections de biais pour prendre en compte le différentiel, mesuré par étalonnage sur le passé, qui existe entre le chaînage des indices trimestriels et l'indice annuel d'évolution. Les résultats sont ensuite corrigés des variations saisonnières. L'emploi total comprend également les salariés agricoles, ceux des services non marchands et les non salariés dont les effectifs ne sont connus qu'annuellement à l'aide de sources complémentaires (enquête Emploi, statistiques de la MSA, CANCAVA, CNASEA, ...). Le chômage au sens du BIT, calé annuellement sur l'enquête Emploi réalisée en mars de chaque année par l'INSEE, est actualisé mensuellement à l'aide de l'évolution des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 enregistrées par l'ANPE. Enfin, le contingent est une donnée fournie directement par le ministère de la Défense.

(1) emploi total y compris contingent.

## Bouclage de la population active pour l'année 1994

	(données CVS en milliers)
	Glissements annuels
(1) Emploi total (y compris contingent) <i>dont emploi SMNA</i>	+ 260
(2) Chômage BIT	+ 222
(3) <b>Population active observée = (1) + (2)</b>	<b>+ 39</b>
(4) Projection de population active tendancielle	<b>+ 299</b>
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+ 125
(6) <b>Population active potentielle = (4) + (5)</b>	+ 62
(7) <b>Défait de bouclage = (3) - (6)</b>	<b>+ 187</b>
	<b>+ 112</b>

La seconde approche résulte de projections de population totale fondées sur le dernier recensement de population (mars 1990) auxquelles sont appliquées des hypothèses sur l'évolution des taux d'activité par groupe d'âge issue des enquêtes Emploi et recalée sur les recensements de population. Il s'agit de l'évolution **tendancielle** ou *ex ante* de la population active dont les évaluations les plus récentes portent sur la période 1990-2000. Deux hypothèses relatives à la croissance de l'activité féminine aux âges intermédiaires ont été testées : la première, dite "hypothèse centrale", postule un plafonnement à 82,5 % du taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans ; la seconde repose sur un plafond plus élevé de 5 points. La croissance moyenne de la population active tendancielle entre 1990 et 1995 est de l'ordre de 150 000 à 180 000 par an. Cela tient essentiellement au début de la période puisque, pour les années 1992, 1993 et 1994, la variation annuelle moyenne n'est plus que de 125 000 à 160 000 selon l'hypothèse faite en matière d'activité féminine. Toutes ces variations sont en fait très liées aux effets démographiques car l'effet global de l'évolution des taux d'activité est d'une ampleur beaucoup plus faible. Quelle que soit l'hypothèse faite, l'incidence de l'évolution des taux d'activité féminine, comme celle liée à l'évolution des taux d'activité des jeunes, s'atténuent après 1995. Ce sont les résultats fondés sur l'hypothèse centrale qui sont retenus dans cet exercice de bouclage pour l'année 1994, comme ce fut le cas pour les années 1991 à 1993. Pour ces trois années, les données d'emploi et de chômage sont définitives et leur évolution concorde avec celle de la population active tendancielle.

Mais cette approche ne prend pas en compte les effets de la politique de l'emploi. En effet, les bénéficiaires de stages de formation hors entreprises, de préretraites et de conventions de conversion sont classés parmi les inactifs. Une augmentation de leur nombre diminue d'autant la ressource en main d'oeuvre. Inversement, lorsque le recours à cette catégorie de mesures diminue, les ressources en main d'oeuvre augmentent plus rapidement que ne l'indiquent les projections tendancielle. Par construction, la projection de population active tendancielle corrigée de l'effet des mesures de politique de l'emploi fournit la population active potentielle.

L'exercice de bouclage consiste à mettre en parallèle l'évolution de la population active observée et l'évolution de la population active potentielle. Un bouclage parfait se traduit par l'égalité des deux évolutions ; toute situation différente engendre un défaut de bouclage, positif ou négatif.

Sur la base d'une évolution de la population active tendancielle de +125 000 et compte tenu de la baisse du nombre des bénéficiaires de stages destinés aux jeunes (-40 000 en glissement sur l'année 1994) et des dispositifs de préretraites et de conventions de conversion (-22 000), la population active potentielle progresse d'environ 190 000. Cette évolution est nettement inférieure à l'évolution observée, obtenue en additionnant l'emploi et le chômage (+299 000).

Pour expliquer cet écart, deux hypothèses peuvent être avancées. La première hypothèse consiste à prendre

en compte des effets de flexion sur le marché du travail. En d'autres termes, on peut considérer que les actifs potentiels ne sont pas insensibles à la situation du marché du travail : ainsi, certaines femmes peuvent être encouragées à chercher un emploi si la conjoncture amène un grand nombre d'offres d'emploi. De même, certains jeunes peuvent être conduits à arbitrer différemment entre chercher un emploi ou prolonger leur scolarité lorsque la situation du marché du travail s'améliore. Chiffrer l'incidence de cette flexion est un exercice délicat. Son estimation actuelle ne peut être obtenue que de façon résiduelle : il s'agirait alors de la part du défaut de bouclage qui subsisterait après la révision des indicateurs conjoncturels.

En effet, la seconde hypothèse pouvant expliquer le défaut de bouclage tient à la relative fragilité des indicateurs conjoncturels utilisés. Sur le passé récent, un défaut de bouclage d'une telle ampleur était déjà apparu en mars 1992, lors de l'établissement du premier bilan de l'année 1991 (Cf. tableau ci-dessous).

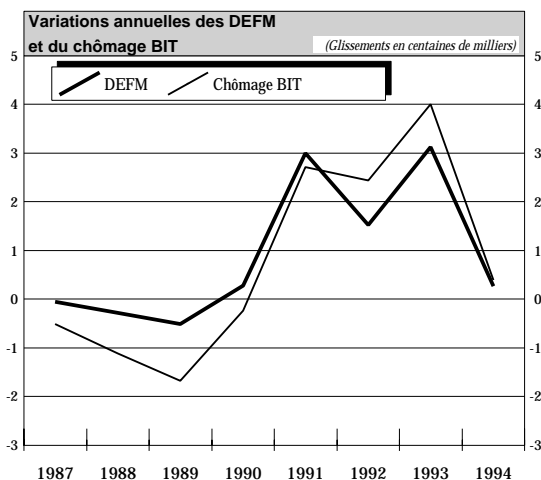
Le défaut de bouclage (+99 000) tenait essentiellement à la surestimation du niveau de l'emploi. La Note de conjoncture de mars 1992 incitait malgré tout à la prudence : «*Cette croissance limitée de l'emploi... doit être interprétée avec précaution, car ce bilan précoce est fondé sur des données encore fragiles*». En effet, les indicateurs utilisés deux mois après la fin de l'année reposent sur des informations partielles. On notera que l'année 1991 a la particularité, comme l'année 1994, de coïncider avec une phase de retournement du cycle conjoncturel et que le défaut de bouclage apparu lors de la phase d'estimation a disparu lorsque les données définitives ont été intégrées.

Comme l'illustre l'exemple de l'année 1991, la première incertitude liée aux indicateurs conjoncturels porte sur l'emploi. Tout d'abord pour les non salariés, l'estimation peut s'avérer fragile dans une phase de reprise riche en créations d'entreprises. Mais l'aléa est vraisemblablement de faible ampleur. En second lieu, pour les salariés des secteurs marchands

### Bouclage de la population active pour l'année 1991

(données CVS en milliers)

	Glissements annuels	
	Estimation	Réalisation
(1) Emploi total (y compris contingent) <i>dont emploi SMNA</i>	+ 72	- 68
(2) Chômage BIT	+ 52	- 100
<b>(3) Population active observée = (1) + (2)</b>	<b>+ 306</b>	<b>+ 203</b>
(4) Projection de population active tendancielle	+ 181	+ 172
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+ 26	+ 29
<b>(6) Population active potentielle = (4) + (5)</b>	<b>+ 207</b>	<b>+ 208</b>
<b>(7) Défaut de bouclage = (3) - (6)</b>	<b>+ 99</b>	<b>+ 2</b>



non agricoles (SMNA), l'aléa de mesure concerne le champ des établissements de 10 salariés et moins qui est mal renseigné statistiquement. Ceci est particulièrement vrai dans les secteurs tertiaires - à forte proportion de petits établissements - où l'activité et l'emploi sont souvent sous-estimés dans les phases de reprise. Il y aurait donc une possibilité de révision à la hausse de l'évolution de l'activité et de l'emploi dans ces secteurs. Mais il paraît encore délicat d'anticiper l'erreur de mesure qui pourrait affecter l'estimation de l'emploi salarié et de chiffrer sa contribution au défaut de bouclage.

La seconde incertitude porte sur l'évolution du chômage. On rappelle qu'il s'agit du chômage au sens du

BIT, concept utilisé par l'INSEE dans ses exercices de bouclage annuel. L'expérience du dernier cycle conjoncturel montre que l'évolution des DEFM a tendance à amortir les évolutions conjoncturelles (Cf. graphique). Ainsi, de fin 1986 à fin 1990, période de baisse du chômage, le nombre de DEFM a diminué moins rapidement (-55 000) que celui des chômeurs BIT (-350 000). Sur cette période, le recalage sur l'enquête Emploi avait conduit à une révision à la baisse du taux de chômage de 0,4 point en moyenne. A l'inverse, en 1992 et 1993, années marquées par une hausse du chômage, les DEFM avaient progressé moins vite que le chômage BIT et la révision à la hausse du taux de chômage avait

été respectivement de 0,5 point et 0,4 point après calage sur les enquêtes Emploi de mars 1993 et mars 1994.

Ceci conduit à penser que l'évolution du chômage BIT au cours de l'année 1994, telle qu'elle apparaît actuellement, est vraisemblablement surestimée, un nombre croissant de personnes étant comptabilisées à la fois parmi les demandeurs d'emploi et parmi les actifs occupés. En effet, en cette période de reprise dynamique de l'emploi, les demandeurs d'emploi qui trouvent un emploi à durée limitée peuvent rester inscrits à l'ANPE. Ainsi, des personnes actives occupées sont comptabilisées à tort comme chômeurs. Sur ce point, l'enquête trimestrielle sur l'emploi illustre ce phénomène : le nombre de personnes inscrites à l'ANPE et exerçant une activité a augmenté de 38 % entre décembre 1993 et décembre 1994. Au vu des différents éléments disponibles, mais qui peuvent encore varier, une correction de l'actuelle estimation du chômage BIT de l'ampleur du défaut de bouclage ne paraît pas invraisemblable.

Il faut cependant attendre les résultats de l'enquête Emploi 1995 (disponibles fin juin) et la publication de la statistique annuelle de l'UNEDIC (en septembre prochain) pour disposer des niveaux de population active, d'emploi et de chômage BIT, cette fois observés, pour résoudre les écarts des estimations actuelles. ■

### Les mesures de politique de l'emploi

Les mesures de politique de l'emploi se répartissent en quatre groupes :

- **les emplois aidés dans le secteur marchand** correspondent essentiellement aux exonérations à l'embauche, aux contrats en alternance et aux contrats de retour à l'emploi. Les bénéficiaires de ces mesures, environ un million en flux cumulé sur l'année 1994, sont comptabilisés dans l'emploi des secteurs marchands ;

- **les emplois aidés dans le secteur non marchand** sont les contrats emploi-solidarité (CES) pouvant être relayés par des contrats emploi consolidés. Fin 1993, 372 000 personnes étaient employées sur ce type de contrat. Un an plus tard, on estime que 58 000 personnes supplémentaires sont titulaires d'un CES ou d'un emploi consolidé. Ces personnes sont comptabilisées dans l'emploi salarié des services non marchands ;

- **les actions de formation** regroupent principalement les mesures en faveur des jeunes (contrat de formation individualisé) et, pour les adultes, les actions d'insertion et de formation (AIF) remplacées depuis janvier 1994 par les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE). Fin 1994, plus de 85 000 personnes bénéficient d'un stage de formation pour adulte - soit une stabilisation par rapport à la situation fin 1993 - et près de 32 000 bénéficient d'un stage jeune - soit une baisse de 40 000 au cours de l'année 1994. Ces personnes sont comptabilisées comme inactives ;

- **les mesures d'accompagnement des restructurations** recouvrent les conventions de conversion et les préretraites. Près de 245 000 personnes étaient concernées par ces dispositifs à la fin de l'année 1994, soit une diminution de 22 000 en un an. Ces personnes sont également comptabilisées comme inactives.